

# CONTACT'info

n°03  
n°03

## Le courrier du CMPT

24 juillet 2016



Formation des  
Brevets  
fédéraux

Ce que nous  
proposons en  
échange de  
votre  
participation

Interrogez-  
nous !

Deux de nos 'BF', parmi d'autres,  
en 2015-2016  
elles ont participé,  
elles ont fait le bonheur  
de nos jeunes débutantes !



COMME CLEMENCE ET ELVIRE  
INVESTISSEZ VOUS DANS VOTRE  
CLUB !

CH. L

2016 - 2017

# CONTACT'info

n°03  
n°03

## Le courrier du CMPT

24 juillet 2016

### Stage de Brevet fédéral

#### Descriptif succinct des activités des Diplômes Fédéraux (BF)

##### ✚ Le Brevet Fédéral 1 (BF1):

- Il intervient sous la direction d'un diplômé d'état.
- Il est bénévole et ne peut exercer contre rémunération.
- Ses prérogatives d'encadrement sont la 1<sup>ère</sup> année de pratique des patineurs, du débutant marcheur au débrouillé glisseur.

##### ✚ Le Brevet Fédéral 2 (BF2):

- Il enseigne en autonomie.
- Il est bénévole et ne peut exercer contre rémunération.
- Ses prérogatives d'encadrement sont les premières années de pratique des patineurs à des niveaux de pratiques correspondant aux diplômes fédéraux d'initiation.

##### ✚ Le Brevet Fédéral 3 (BF3):

- Ses prérogatives d'encadrement sont les niveaux de pratique correspondant aux compétitions interrégionales.
- Il a capacité sous tutelle d'un diplômé d'Etat de patinage sur glace, à certifier les tests fédéraux de premiers niveaux en PA/DG/ et PV.
- Il peut être tuteur et formateur sous réserve d'avoir obtenu son habilitation en tant que formateur et/ou tuteur sur les niveaux Brevet Fédéral 1 et 2

#### Vous participez à la formation, nous vous proposons :

- ✚ la **gratuité des stages** qui se tiennent durant les périodes de vacances scolaires.
- ✚ L'obtention du diplôme de "premier secours" (BSC1) est **obligatoire avant toute inscription**, nous pouvons prendre en charge le coût de ce diplôme sous conditions.
- ✚ **Vous vous engagerez moralement** à participer, chaque fois que cela sera nécessaire, à l'activité pour laquelle ce diplôme vous a formé : aider les entraîneurs !  
**Interrogez- nous !**

**J'invite donc nos jeunes qu'ils soient "compétiteurs" ou dans un "groupe loisir" à s'intéresser à cette proposition, j'invite les parents à évoquer le sujet avec leurs adolescents.**

Les conditions d'inscription seront prochainement mises à disposition sur le site internet du CMPT, un courrier d'information sera remis lors de l'inscription pour la saison 2016\_2017

CE TEXTE EST EXTRAIT DU VADE MECUM DES FILIERES DE FORMATIONS FEDERALE & PROFESSIONNELLE DE LA FEDERATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE (FFSG) & DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION AUX METIERS DE LA GLACE (INFMG).

rédac. pour le CMPT Sébastien Lefert

# Rappel

**Lors de votre inscription les documents suivants sont obligatoires.**

- **Demande de licence**  
(Pour obtenir le formulaire)  
<http://cmptours.fr>

- **Certificat médical de moins de 3 mois.**

# Rejoignez le CMPT

**Pour nous contacter :**

[club-cmpt@orange.fr](mailto:club-cmpt@orange.fr)  
[cmpt.pa@orange.fr](mailto:cmpt.pa@orange.fr)  
02 47 64 40 04

**Adresse postale :**

**club multi patinage de  
Tours  
1, boulevard  
de-Lattre-de Tassigny  
37000 TOURS**